



Pierre-Yves JEHOLET

Vice-Président, Ministre de l'Économie, de l'Industrie,
de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique

PLASTIWIN

Monsieur Olivier NEYRINCK
Directeur général

Avenue Pasteur 6/H
1300 WAVRE

Namur, le

27 MAI 2026

Nos réf. : MIN/PYJ/LB/SR/MP-1912026

Contact : mathieu.panarotto@gov.wallonie.be

**Concerne : À l'attention des équipes et des membres des clusters et pôles de
compétitivité**

Monsieur le Directeur général,

Suite à l'approbation par le Gouvernement, en première lecture, de l'avant-projet de décret relatif aux clusters d'innovation stratégique et aux écosystèmes d'innovation stratégique, je souhaite m'adresser directement à vous, à vos équipes ainsi qu'à l'ensemble de vos membres.

La Wallonie entre aujourd'hui dans une nouvelle étape de sa politique d'innovation et de développement économique. Dans un monde marqué par des mutations technologiques rapides, une concurrence internationale intense et des transitions industrielles majeures, notre Région doit pouvoir compter sur des outils plus forts, plus lisibles et davantage tournés vers l'impact.

La réforme engagée poursuit une ambition claire : rassembler les forces, simplifier les structures et renforcer notre capacité collective à transformer l'innovation en emplois, en investissements et en souveraineté économique. Notre objectif est de permettre à la Wallonie de mieux concentrer ses moyens sur les secteurs stratégiques qui feront sa prospérité de demain.

Cette ambition ne signifie en aucun cas l'effacement de ce qui a été construit jusqu'ici. Les succès engrangés au fil des années, en matière de recherche, d'innovation et de coopération entre entreprises, centres de recherche et acteurs publics, doivent être considérés comme les fondations de la prochaine étape.

Dès le début des travaux, j'ai souhaité inscrire cette réforme dans une logique de dialogue. Des échanges réguliers sont organisés avec mes équipes et le SPW Économie, Emploi, Recherche afin de tenir compte de votre réalité de terrain et de nourrir les orientations du Gouvernement wallon depuis l'adoption de la note d'orientation sur le sujet en octobre 2025.

Je mesure pleinement les interrogations que peut susciter une transformation de cette ampleur. Derrière chaque organisation, il y a des femmes et des hommes engagés, des compétences précieuses et des trajectoires professionnelles qui méritent considération et respect. Je veux donc être clair : l'expertise développée au sein des structures actuelles a vocation à constituer le cœur des futurs clusters d'innovation stratégique.

La réforme vise précisément à donner une nouvelle puissance d'action aux écosystèmes actuels : moins de dispersion, davantage de cohérence, plus de masse critique et une capacité renforcée à porter des ambitions industrielles et technologiques à l'échelle européenne et internationale.

Une étape déterminante interviendra prochainement avec la définition des nouveaux Domaines d'Innovation Stratégiques. Mon ambition est de permettre au Gouvernement wallon d'arrêter un positionnement clair d'ici l'été 2026 afin de donner de la visibilité à l'ensemble des acteurs concernés.

Sur cette base, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé afin d'engager une première phase de structuration des futurs clusters d'innovation stratégique autour des priorités retenues par la Wallonie. Cet appel ne visera pas à figer immédiatement les futures configurations, mais à permettre aux acteurs de se positionner, de construire des convergences et de préparer sereinement l'étape suivante, à savoir l'appel à candidatures formel qui accompagnera l'entrée en vigueur du nouveau décret.

La Wallonie dispose d'atouts considérables. Pour les valoriser pleinement, nous devons franchir un cap et nous doter d'un modèle plus intégré, plus stratégique et plus performant. C'est à cette condition que notre Région pourra renforcer sa compétitivité, accélérer sa réindustrialisation et créer durablement de la valeur et de l'emploi.

C'est dans cet esprit d'ambition collective, de continuité et de confiance que mes équipes poursuivront les échanges avec vous dans les prochains mois afin de construire ensemble une réforme à la hauteur des défis de notre temps.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser la présente au sein de vos équipes ainsi qu'auprès de vos membres.

Pour toute question ou suggestion à cet égard, je vous invite à prendre contact avec mes collaborateurs aux adresses suivantes : mathieu.panarotto@gov.wallonie.be et nicolas.delbosc@gov.wallonie.be.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Yves JEHOLET